

L'AFEPTB : articulation avec le CNRR

**Journée d'échanges pour la création du centre national
pour la restauration des rivières**

Mardi 1^{er} décembre 2015

PARIS



Association Française
des Établissements Publics Territoriaux de Bassin

Les EPTB dans les textes

MAPTAM : L213-12

Faciliter,

à l'échelle d'un bassin ou d'un groupement de sous-bassins hydrographiques,
la prévention des inondations et la défense contre la mer,
la gestion équilibrée de la ressource en eau, ainsi que
la préservation et la gestion des zones humides et de

contribuer,

s'il y a lieu, à l'élaboration et au suivi du schéma d'aménagement et de gestion des
eaux.

Il assure la cohérence

de l'activité de maîtrise d'ouvrage des EPAGE.

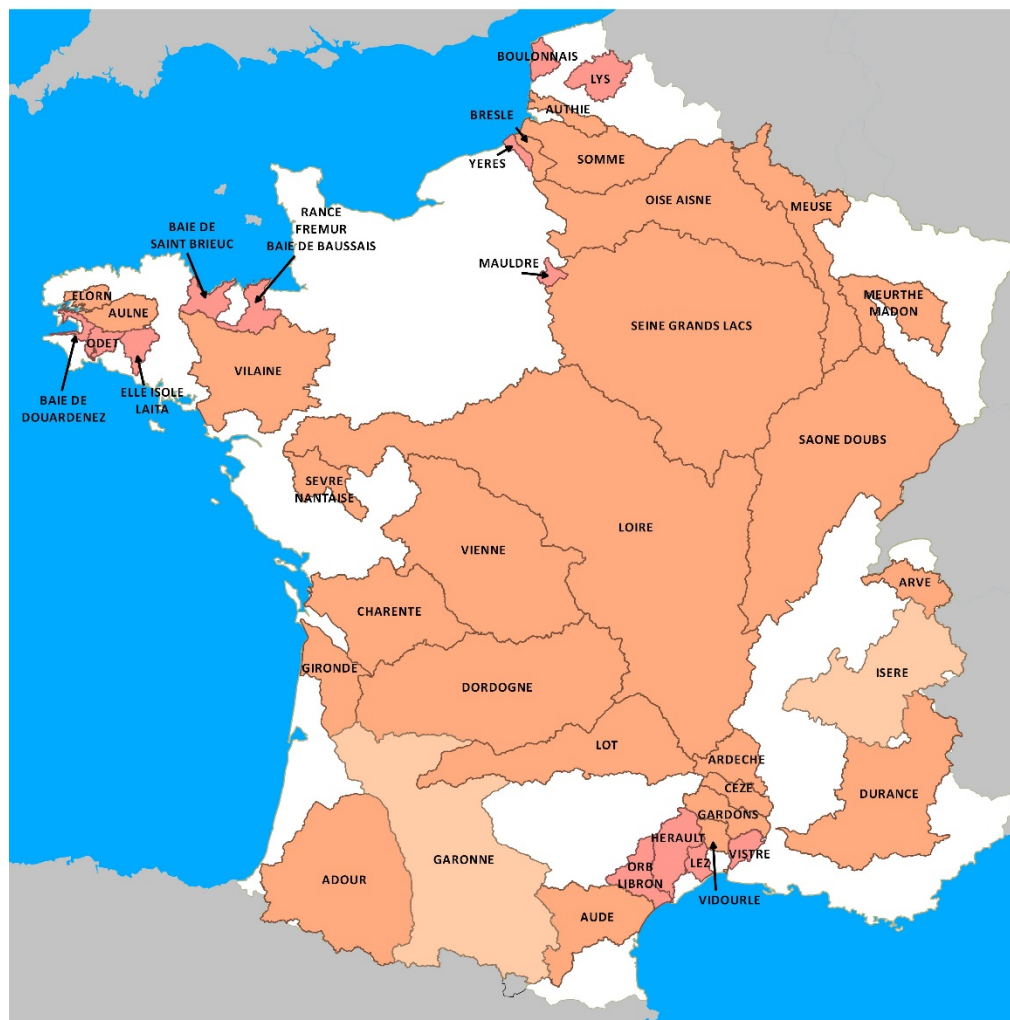
Son action s'inscrit dans les principes de solidarité territoriale, notamment envers les
zones d'expansion des crues, qui fondent la gestion des risques d'inondation.

**Les EPTB exercent tout ou partie des missions relevant de la compétences GEMAPI
(par transfert ou délégation)**

Les EPTB peuvent définir un Projet d'aménagement d'intérêt commun.

Association Française des EPTB

Les EPTB en France



Périmètre des EPTB

- Membre de l'AFEPTB
- Membre historique de l'AFEPTB
- Non membre de l'AFEPTB

Les EPTB : une grande diversité, des objectifs communs

Les EPTB sont très divers, tant par

- Leur composition : 10 institutions interdépartementales, 28 syndicats mixtes avec des compositions très variables
- Leur périmètre allant de 350 à 65000 km²
- Leur histoire (naissance de la structure de 1961 à 2008)
- Leurs actions, de tout type sur des thématiques diverses (maîtrise d'ouvrage, assistance, coordination et expertise ...)
- Leur budget (180 000 à 18 millions d'€ par an de recettes environ, avec une moyenne de 3,6 M€ sur 20 EPTB).

Cela s'explique par les différences d'enjeux, d'organisation locale, de choix politiques et techniques, l'objectif étant de **mutualiser des moyens pour répondre à des problématiques de bassin, en synergie avec les politiques des collectivités de ce territoire de bassin**. Ces actions ne peuvent se faire à l'échelle administrative, peu adaptée aux enjeux qui dépassent ces limites, et nécessitent l'intervention conjointe de plusieurs niveaux de collectivités (membres ou subventions).

Les EPTB : une grande diversité, des objectifs communs

Cependant, ils ont tous été reconnus EPTB, du fait qu'ils sont :

- Acteur important dans la gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques ou dans la prévention des inondations, agissant à l'échelle hydrographique
- Expert dans un ou plusieurs branches, au regard des enjeux majeurs de chacun des territoires
- Animateur du territoire à l'échelle hydrographique, interlocuteur institutionnel des collectivités et de l'Etat et de ses établissements publics,
- Capable d'assurer la maîtrise d'ouvrage d'actions structurantes (d'études ou de travaux), ou en subsidiarité locale

Les principales actions des EPTB en termes de restauration des rivières

Les EPTB mènent de nombreuses actions, de natures diverses au regard de l'organisation territoriale en place :

-Etudes et programmation

Exemples :

EPTB Vienne : étude visant à proposer différents scénarios d'aménagement d'ouvrages sur l'axe Vienne.

EPTB Dordogne : étude groupée de conception des projets d'aménagement sur 30 ouvrages non hydroélectriques sur la Dronne.

-Animation de réseau

Exemple :

EPTB Saône et Doubs : animation du réseau de gestionnaires des milieux aquatiques.

-Assistance à maîtrise d'ouvrage

Exemples :

EPTB Adour : assistance auprès des syndicats de rivière, collectivités et riverains dans la mise en œuvre de programmes pluriannuels de travaux d'aménagement, de restauration et d'entretien des cours d'eau .

EPTB Sèvre nantaise : accompagnement des syndicats de rivière pour la mise en œuvre d'actions pour réduire l'impact des ouvrages hydrauliques sur les cours d'eau.

-Maîtrise d'ouvrage

Exemples :

EPTB Ardèche : aménagement de passes à poissons dans le cadre de la restauration de la continuité écologique d'Aubenas au Rhône.

EPTB Saône Doubs : Restauration physique de ruisseaux et d'annexes hydrauliques.

L'Association française des EPTB

Désireux de partager leurs expériences et leurs motivations, **les élus des fleuves et des rivières de France** ont décidé en 1997 de se regrouper au sein d'une association.

L'Association regroupe aujourd'hui **29 groupements de collectivités territoriales** de bassin, dont 27 EPTB (sur 38).

L'association est administrée par un réseau d'élus, chaque EPTB membre est représenté par deux élus qu'il désigne.

Frédéric Molossi, Président de l'EPTB Seine Grands Lacs, préside l'association, succédant à Daniel Marcovitch.

Les missions de l'AFEPTB

Les missions de l'AFEPTB sont :

- Promouvoir et favoriser l'aménagement intégré et le développement durable des bassins hydrographiques,
- Ouvrir le dialogue avec tous les acteurs intéressés au présent et à l'avenir des EPTB, en particulier en France et en Europe,
- Être l'interprète des EPTB auprès des pouvoirs publics pour porter des messages politiques et favoriser la mise en œuvre des évolutions réglementaires.
- Assurer les échanges d'informations entre les élus responsables d'EPTB et accompagner les EPTB dans l'exercice de leurs missions en leur apportant un appui technique et une expertise, et en favorisant les échanges d'expériences

Le fonctionnement de l'AFEPTB

La réalisation des missions s'appuie sur un réseau, et sur des outils.

- ❖ **Instances** décisionnelles (AG, CA, Bureau, Commission d'orientation)
- ❖ Des **groupes de travail** thématiques pour échanger, définir les besoins, travailler à des outils d'accompagnement et faire des propositions aux partenaires (Gouvernance, compétences et moyens ; Gestion quantitative ; Milieux, biodiversité, paysage ; Données/SIG ; Programmation/planification ; Prospective et changement climatique).
- ❖ **Représentation** de l'AFEPTB dans divers organismes et instances
- ❖ Des **partenariats** sur des projets (MEDDE, ONEMA, SHF, MRN, APCA, associations nationales de collectivités, ...)
- ❖ Des **outils** : plate-forme d'échanges, rapports, réunions téléphoniques, échanges entre EPTB, outils de communication
- ❖ Une **équipe** : Claire Forite, Florence Thinzilal, Denis Berlemont et Catherine Gremillet

Les actions de l'AFEPTB spécifiques à la restauration des rivières

Il est à noter que l'approche principale de l'AFEPTB est l'intégration des politiques, les synergies entre politiques publiques et entre échelles d'actions.

- ❖ Animer des groupes techniques pour les agents des EPTB , groupe « biodiversité, milieux aquatiques et paysages » sur des sujets d'actualités

- ❖ Participer aux exercices nationaux : plan national milieux humides, SNGRI, charte moulins ...

- ❖ Animer le pôle-relais « mares, zones humides intérieures, vallées alluviales » ; développement de l'expertise sur des sujets prioritaires définis en partenariat et avec une approche territorialisées avec les acteurs concernés –DREAL/AE)

- ❖ Développer des outils d'accompagnement des acteurs, en partenariat notamment avec l'ONEMA - Exemple : outils de sensibilisation des élus à la restauration hydromorphologique des cours d'eau » : échanges, synthèse et analyse des outils, structuration des outils, création d'outils et diffusion.

Contribution de l'AFEPTB au CNRR

L'ensemble des actions actuelles et en cours de développement de l'AFEPTB peuvent être mises au service des missions du CNRR, avec notamment pour objectif de :

- Partager et valoriser l'ensemble des travaux menés ;
- Contribuer à l'analyse des besoins des acteurs de terrain, dont ceux des acteurs en charge de la planification et la programmation opérationnelle ;
- Contribuer à la réponse aux besoins identifiés.

Ainsi, l'AFEPTB via son rôle de Pôle-relais pourra d'un part alimenter le CNRR par les divers travaux qu'elle mène avec ses membres et ses partenaires, et d'autre part pourra transmettre les besoins analysés relatifs à cette thématique pour définir les moyens communs à développer pour y répondre.